Légende

Hors projet

Elément à déposer

NOTA :
L'ensemble des déposes et des démolitions décrit sur ce plan est établi pour donner les principes généraux. L'entrepreneur est tenu de faire lui même la synthèse entre le plan existant et celui du projet et de signaler toute erreur ou omission. Charge aux entreprises de définir la quantité exacte de déposes et de démolitions. Ce plan est un plan de principe, les démolitions indiquées ne comprennent pas les percements demandés par les lots techniques. En aucun cas les entreprises ne pourront l'utiliser en tant que plan d'exécution.
Les démolitions comprennent la dépose de tous les faux-plafonds, réseaux d'air et le curage de tous les revêtements de sol et les revêtements muraux dans l'emprise du projet, afin de laisser un support sain.

MAÎTRISE D'OUVRAGE

C.H.U DE BORDEAUX - Groupe Hospitalier Pellegrin
12 rue Dubernat 33404 TALENCE CEDEX

CHU BDX CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE BORDEAUX

BDX-R11
RESTRUCTURATION DES SOINS EXTERNES D'UROLOGIE 11ème ETAGE - AILES 1 et 2 et NOYAU CENTRAL
AILES 1&2 et NOYAU CENTRAL

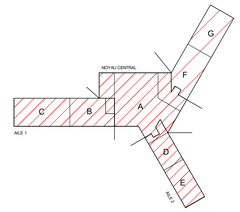

N

DEMOLITION
PLAN DU 11e ETAGE - Noyau central

MAÎTRISE D'ŒUVRE

ARCHITECTE MANDATAIRE
EMERGENCE ARCHITECTES - 21 rue Chaptal - 75009 PARIS

BUREAU D'ETUDES
OTE INGENIERIE - 43-45 rue d'Armagnac - 33080 BORDEAUX Cedex

ECONOMISTE
EMERGENCE INGENIERIE - 21 rue Chaptal - 75009 PARIS

DCE

DATE
MARS 2026

ECHELLE
1 : 100

BUREAU DE CONTRÔLE : ALPES CONTRÔLES
COORDINATEUR SSI : OTE INGÉNIERIE
COORDONNATEUR SPS : IRIS COORDINATION
OPC : OTE INGÉNIERIE

E06a